

PÈRE RETRAITÉ ALCOOLIQUE ET FUMEUR

Par **Dirac1418** Posté le 10/05/2020 à 23h30

Bonjour,

Je me permets d'écrire ici, car j'ai besoin d'aide pour trouver une solution... Aussi, cela me servira de trace écrite. Je souhaite vous parler de mon père (62 ans), qui vit avec ma mère. Moi j'ai pris mon indépendance. Ma mère travaille encore. Mon père est à la retraite. Et moi, je viens les voir que le weekend, car la semaine je travaille sur Clermont-Ferrand.

En fait, il s'agit de mon père qui a un véritable problème avec l'alcool. Depuis tout jeune, je l'ai toujours connu un peu dépendant à l'alcool. Genre avant de passer à table, il buvait 1 verre de pastis, puis après le repas, un verre de vin rouge. Pendant la journée, de travail, ce n'était pas dans son habitude de boire par contre.

Approchant de la retraite, je suppose qu'il a dû augmenter la quantité. Il se plaignait pas mal de son travail, et je pense que ça le déprimait un peu, alors il se rattrapait avec l'alcool le soir.

Et à la retraite, lui qui nous (avec ma mère) a tant répété qu'il allait faire plein de choses, qu'il allait s'occuper etc... Il ne faisait rien de la journée. Tous les jours comme ça. Encore une fois, je pense fortement qu'il a dû augmenter sa dose d'alcool quotidienne. L'ennui le déprimait et d'ailleurs il s'est mis à s'en plaindre.

Maintenant, cela va faire 2 ans qu'il est à la retraite. Et, en début 2020, il est tombé. Personne était présent pour voir ce qui s'est réellement passé. Heureusement, pas de fracture, mais quelques douleurs. Avec ma mère, on se doute que cette chute a été provoquée par l'alcool.

D'ailleurs, d'après mon père, il n'est jamais saoul. Il n'assume pas son alcoolisme. Pour lui, il n'est pas alcoolique. Il nous a même sorti que l'alcool s'évapore dans les bouteilles. A chaque fois que nous le voyons dans un mauvais état le soir, il va nous jurer qu'il n'a pas bu, qu'il va bien. Dans ses états, il répète sans arrêt que le monde va mal etc etc...

Et là, cerise sur le gâteau... Il y a bientôt 3 mois, il fait à nouveau une chute. Malheureusement, j'arrive trop tard, genre 10 min après. Ce n'était pas beau à voir, enfin bref... Il se casse le bras et porte une attelle souple. Encore une fois, il a juré qu'il n'avait pas bu. Il jetait la faute sur un tapis dans la salle de bain. Mais son histoire n'est pas claire. J'ai des doutes s'il dit la vérité quand il explique ce qui s'est passé.

Depuis ce jour, il a encore augmenté sa dose d'alcool. Etant confiné chez mes parents, j'ai pu mesurer sa consommation : 1 L de pastis et 75 cl de vin rouge tous les 2 jours en général.

Aussi, cela arrive qu'il n'est plus d'alcool et qu'il soit en manque, il est capable d'en chercher partout dans la maison. Avec ma mère, nous avons caché toutes les autres bouteilles qui ne sont pas à lui.

Depuis son accident, il est devenu très en colère contre ma mère. Il s'énervait, hausse le ton facilement, pour des broutilles... Et ça, c'est en général quand il a pris sa dose. Mais encore, le soir, j'étais son psy. Souvent il ne mangeait pas, passé le repas, et me disait qu'il espérait ne pas se réveiller le lendemain...

Autant vous dire que, dans cette période là, ma mère comme pour moi, on en avait assez. C'était trop. Mais j'ai quand même voulu faire l'effort de l'aider. Il voulait avoir un chien, pour le sortir et sortir de son ennui. Le risque qu'il ne s'en occupe pas, était énorme, vu qu'il se mettait dans des états minables avec l'alcool... Mais sur internet j'ai trouvé un chien et mes parents l'ont adopté.

Après l'adoption, je me suis rendu compte qu'il buvait toujours autant. Je me suis énervé, fort, le menaçant de le faire partir de la maison. Il ne regardait jamais l'animal. Et j'étais furieux, tout ce qu'on faisait pour lui ne semblait pas avoir d'importance...

Depuis que je me suis énervé, (il y a 1 semaine), il regarde davantage l'animal. Aussi, lui en retour, ne s'énervait plus et boit moins (légèrement moins). En fait, j'ai remarqué qu'il se cache maintenant pour boire (il boit la nuit et le soir avant de se coucher). Il me dit que cela vient du fait que son bras cassé lui fait moins mal, que le kiné aide bien.

Selon moi, je vois uniquement un peu de répit, avant une nouvelle tempête... Que faut-il faire ? J'ai pensé à le mettre sous tutelle, mais est-ce une bonne idée ? Cela l'empêcherait-il de boire ? Ne va-t-il pas s'en prendre à ma mère ? J'ai peur que l'alcool finisse par le rendre méchant, au point d'en venir aux mains. A l'origine, il n'est pas du tout du tout violent, juste gros râleur.

Aussi, il ne veut pas se faire soigner car selon lui il n'en a pas besoin. Genre il peut limiter sa consommation comme il veut d'après lui. Je pense que le fait qu'il soit connu dans le village y joue un rôle. Il veut faire bonne figure auprès des autres et surtout pas montrer à qui que ce soit qu'il est alcoolique. Son image compte beaucoup pour lui.

Dans ce sujet, je ne parle que de son alcoolisme, mais il est aussi un gros fumeur. Et, je ne vous cache pas qu'il a une santé fragile.

Avez-vous des pistes pour m'aider svp ?

Merci par avance pour vos retours.
Cordialement,
Dirac

2 RÉPONSES

patricem - 12/05/2020 à 15h03

Bonjour,

je ne suis pas juriste mais je ne pense pas que vous puissiez mettre sous tutelle quelqu'un qui peut démontrer qu'il a toute sa capacité de discernement.

tant qu'il ne reconnaît pas son alcoolisme, je crains que vous ne puissiez faire grand chose 😞

Cdt,

Patrice

Lolaa - 09/07/2020 à 12h40

Bonjour,

Comme dit plus haut la tutelle il me semble mais à vérifier, qu'il faut avoir des troubles cognitifs, ne pas avoir la capacité de décider seul mais cela c'est un médecin qui évalue. Peut-être que votre père présente des troubles mais faibles. Mon père est sous tutelle depuis 3 ans maintenant ça nous a tellement aidé. Il avait dû passer des tests cognitifs. Pour la tutelle/curatelle de toute façon ce n'est pas vous qui décidez ni évaluez c'est un psychiatre et un psychologue (peut-être aussi un généraliste?).

En tout cas non la curatelle ou tutelle n'empêche pas quelqu'un de boire. Elle soulage surtout l'entourage pour les démarches administratives etc..

Mon conseil serait d'en parler à un médecin qui pourra vous aiguiller, voire d'appeler la ligne d'alcool info service pour avoir des conseils de professionnels. Vraiment tournez-vous vers des pros ce sont eux qui savent.

Bon courage,

lola
